

Adhésion du Rwanda et du Burundi à l'Union douanière de l'EAC

@rib News, 05/07/2009 â€“ Source XinhuaLa Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community, EAC) a annoncé que le Rwanda et le Burundi allaient adhérer officiellement le 6 juillet à l'Union douanière de cette organisation. Lesancements des activités de l'Union douanière de l'EAC se dérouleront simultanément dans les capitales des nouveaux Etats partenaires de l'EAC, Kigali et Bujumbura, avec la participation des ministres des Affaires régionales, des Finances, du Commerce et de l'Industrie, ont rapporté les médias locaux.

Le lancement de l'Union douanière de l'EAC représente un point culminant de l'intégration du Rwanda et du Burundi dans l'EAC, fondée le 1er janvier 2005 par la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, d'après les médias locaux. Le Rwanda et le Burundi ont signé l'accord d'adhésion en juin 2007. Ces deux pays se sont engagés à mettre en place le 1er juillet de cette année l'Union douanière de l'EAC visant à promouvoir le commerce au sein de l'EAC, améliorer la production, l'industrialisation, augmenter les investissements dans la région. La mise en place de l'Union douanière au Rwanda et au Burundi élargira davantage le marché de la région et stimulera les activités des entreprises privées.